

3. AUTRES OUTILS QUÉBÉCOIS DE DIVERSIFICATION

Ces programmes ne constituent pas nécessairement de nouvelles mesures d'urgence liées aux tarifs, mais Québec les recommande aux entreprises cherchant à réduire leur dépendance envers le marché américain.

a. Panorama – Investissement Québec

(PEUT-ÊTRE au camionnage)

Panorama offre du financement et de l'accompagnement aux entreprises québécoises matures qui souhaitent développer leurs ventes **au Canada ou à l'international, hors États-Unis**.

Pour les besoins de 250 000 \$ à 1 M\$, il peut notamment financer le fonds de roulement nécessaire à une stratégie de diversification. Les projets de plus de 1 M\$ peuvent également bénéficier de solutions de financement adaptées.

La majorité des secteurs sont admissibles et le transport routier ne figure pas parmi les exclusions publiées. Un transporteur ayant une véritable stratégie de développement de nouveaux marchés pourrait donc potentiellement y avoir accès.

Source officielle : [Investissement Québec – Panorama](#)

b. Programme de soutien à la commercialisation et à l'exportation – PSCE

(PEUT-ÊTRE au camionnage)

Le PSCE soutient financièrement les projets visant à diversifier ou consolider des marchés hors Québec. Le volet 2 peut offrir une **contribution non remboursable pouvant atteindre 60 000 \$ par entreprise par année** pour certaines démarches de développement de marchés.

Le programme s'adresse notamment aux entreprises québécoises ayant un chiffre d'affaires supérieur à 1 M\$ et inférieur ou égal à 50 M\$, sous réserve des secteurs et projets admissibles.

Un transporteur pourrait potentiellement y avoir accès pour un véritable projet de développement commercial hors Québec, mais il ne s'agit pas d'une aide destinée à compenser directement une perte de volumes.

Source officielle : [Investissement Québec – PSCE, volet 2](#)

c. Initiative de formation sur mesure pour soutenir la diversification des marchés

(OUI, sous conditions)

Cette mesure québécoise vise les entreprises touchées par les nouveaux tarifs qui souhaitent **former leur main-d'œuvre et développer les compétences nécessaires à une stratégie de diversification** vers d'autres marchés canadiens ou internationaux.

Aucune restriction sectorielle au camionnage n'est indiquée dans la présentation gouvernementale. Les entreprises intéressées doivent communiquer avec Services Québec pour connaître les modalités applicables.

Source officielle : [Gouvernement du Québec – ensemble des mesures liées aux tarifs](#)